

Rapport d'activité
**Direction de la santé
et des affaires sociales**
—
2020



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

3.4.2 Echanges et collaborations

3.4.2.1 Commissions et groupes de travail

Les collaborateurs et les collaboratrices du SMC participent à de nombreux groupes de travail et commissions. Les plus importants sont mentionnés ici.

Niveau cantonal :

- > Commission d'experts en matière d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées ;
- > Commission cantonale des addictions ;
- > Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre le jeu excessif et le surendettement ;
- > Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention ;
- > Commission consultative dans le domaine de la prostitution ;
- > Commission d'hébergement pour les requérants d'asile en cas de situation extraordinaire ;
- > Comité scientifique du registre des tumeurs ;
- > Comité de pilotage « Inter-Directions Santé » (IDS – santé et instruction publique).

Niveau intercantonal :

- > Association des médecins cantonaux suisses ;
- > Groupement romand des services de santé publique ;
- > Conférence des délégué-e-s cantonaux aux problèmes des addictions ;
- > Comité de l'Association suisse latine des spécialistes en santé sexuelle ;
- > Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu de la Conférence latine des affaires sociales et sanitaires ;
- > Groupe de travail romand des maladies transmissibles.

3.4.2.2 Implication dans des projets cantonaux

Le SMC a contribué au développement et participé au pilotage de différents projets menés par d'autres services ou partenaires, parmi lesquels :

- > Promotion de la santé et prévention – Stratégie cantonale Perspectives 2030 ;
- > Plan cantonal santé mentale ;
- > Plan cantonal d'action alcool ;
- > Programme cantonal de prévention du tabagisme ;
- > Programme cantonal du dépistage du cancer du côlon ;
- > Plan climat.

4 Service dentaire scolaire (SDS)

4.1 Activités

Le Service dentaire scolaire (SDS) s'adresse aux enfants domiciliés dans le canton de Fribourg, qui sont en âge de scolarité obligatoire ou qui fréquentent les établissements de la scolarité obligatoire. Son activité est essentiellement axée sur la prévention : promotion d'une bonne hygiène bucco-dentaire (prophylaxie), lutte contre la carie et infections parodontales (pédoncologie) ainsi que correction des malformations bucco-dentaires (orthodontie).

4.1.1 Prophylaxie

Les nouveaux outils de la prophylaxie dentaire pour le cycle 2 (9 à 12 ans) sont utilisés avec satisfaction depuis plus d'une année. Leur message principal est de favoriser la prise de conscience par les élèves de leur capital santé bucco-dentaire et des mesures à prendre pour le conserver.

Un projet d'outil numérique est à l'étude afin d'augmenter l'impact des messages de prophylaxie dentaire pour les élèves de toutes les classes du canton de Fribourg, en utilisant des moyens pédagogiques appropriés à chaque degré, et de pouvoir y associer les élèves à besoins spécifiques. Il s'agira de compléter les nouveaux moyens pédagogiques de prophylaxie dentaire bilingues par une application sur smartphone et/ou tablette. Cette application devrait regrouper autant les numéros et outils utiles que des liens sur les films ou autres jeux.

Pour le cycle 3 (secondaire I), un concept en adéquation avec les plans d'études romand et alémanique (Lehrplan 21) sur le thème « Ma bouche, cette porte d'entrée vers mon corps » est en cours de développement. Il sera vraisemblablement composé d'un scénario pédagogique qui sera utilisé en leçon de sciences, et soutenu par des supports de cours variés : matériel d'exposition et escape game sous forme d'application comprenant films, jeux et autres moyens pédagogiques.

En 2020, les éducatrices en santé bucco-dentaire (1,72 EPT) ont visité 1065 classes (729 en 2019) et dispensé leur enseignement à 20 020 élèves (13 166 élèves en 2019).

4.1.2 Pédodontie

L'approche hypnotique (hypnose de confort) se généralise désormais au sein du SDS. Pour la patientèle qui le souhaite, cette technique vise à augmenter leur confort et leur bien-être en créant les conditions idéales en consultation et à éviter ainsi le développement des phobies dentaires. Elle aide en particulier les enfants qui ne coopèrent pas à cause de la peur ou d'un handicap, et permet aux enfants de se faire soigner leurs dents sans souffrance, ni traumatisme ou stress, voire de passer un moment agréable chez leur dentiste.

Trois équipes de médecins-dentistes scolaires et d'assistantes dentaires ont achevé en 2019 une formation spécifique en hypnose dentaire. La quatrième équipe aurait dû la suivre en automne 2020 mais cette formation a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19.

Le tableau ci-dessous résume les chiffres relatifs à l'activité pédodontique du SDS en 2020.

Année 2020	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Cliniques									
Bulle (0,82 EPT méd. dentiste)	9 449	7 215	2 234	23,64 %	587	103	500	351 801.75	24 420.00
Fribourg (1,85 EPT méd. dentiste)	13 432	8 343	5 089	37,89 %	1 955	600	1 465	864 653.80	67 980.00
Romont (0,52 EPT méd. dentiste)	7 224	5 371	1 853	25,65 %	639	192	309	256 053.75	25 080.00
TOTAL 2020	30 105	20 929	9 176	30,48 %	3 181	895	2 274	1 472 509.30	117 480.00
Total 2019	29 916	18 911	11 005	36,79 %	3 769	1 048	2 628	1 705 445.95	144 540.00

Les chiffres 2020 sont tirés de l'outil métier ZaWin 2020. Pour la colonne 1, les chiffres proviennent du document « Effectifs classes et élèves 2019/20 » de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Pour la colonne 9, les chiffres sont tirés des comptes 2019-2020 du SDS (SAP/SDS/comptes 2019-2020).

La fermeture des écoles et des cliniques du Service pendant le semi-confinement et les mesures d'hygiène supplémentaires exigées par la pandémie de Covid-19 ont entraîné une diminution du nombre de contrôles dentaires effectués en clinique mobile et de soins apportés quotidiennement à la patientèle, avec par conséquent une baisse du chiffre d'affaires.

4.1.3 Orthodontie

Ce secteur a poursuivi son activité sur les sites de Fribourg et de Bulle, avec une dotation de 0,67 EPT (0,65 EPT en 2019). Cette légère augmentation est due à une offre de prophylaxie dentaire en orthodontie, prestée par le Service depuis mai 2020. Ce secteur a accueilli 152 nouveaux patients et patientes (190 en 2019). Au total, 599 enfants et jeunes (709 en 2019) ont été traités, ce qui représente 2480 rendez-vous (3805 en 2019).

Le chiffre d'affaires annuel se monte à 569 534 fr. 30 (930 482 fr. 45 en 2019). Dans ce secteur également, la pandémie de Covid-19 a provoqué une baisse inéluctable du chiffre d'affaires.

4.1.4 Tâches de surveillance

Le Service a finalisé le contrôle approfondi, initié en 2018, des règlements communaux relatifs à la participation aux frais de traitements dentaires scolaires et des conventions avec des médecins-dentistes privés.

En 2020, le SDS a conseillé plus d'une vingtaine de communes et écoles privées souhaitant confier la médecine dentaire scolaire à des médecins-dentistes privé-e-s ou obtenir les prestations médico-dentaires du Service et rendu une centaine de préavis tant en matière de règlements communaux que de conventions entre des communes et des médecins-dentistes privé-e-s.

Fin 2020, le Service garantit la prise en charge de la médecine dentaire scolaire (contrôles et soins dentaires) pour 102 communes sur les 133 que compte le canton. Presque toutes les communes (122 sur 133) profitent de l'enseignement de la prophylaxie dispensé par le Service dans les classes ; les autres ont conclu une convention avec un ou une médecin-dentiste privé-e pour cette activité. Le Service compte aussi parmi ses prestataires la quasi-totalité des écoles privées du canton.

4.2 Affaires contentieuses

Le Service a enregistré 20 réclamations (22 en 2019), secteurs de la pédodontie et de l'orthodontie confondus. Toutes ont été traitées par le Service, étant donné qu'elles comportaient essentiellement des demandes d'annulation ou de réduction de prestations facturées.

5 Service de la prévoyance sociale (SPS)

Cheffe de service : Maryse Aebischer

5.1 Activités

5.1.1 Secteur des institutions spécialisées

Le secteur des institutions spécialisées est en charge du calcul et du versement des subventions octroyées par les pouvoirs publics aux lieux de vie et d'occupation pour personnes adultes en situation de handicap. Il subventionne aussi les structures institutionnelles accueillant des personnes souffrant d'addiction, les institutions socio-éducatives pour mineur-e-s et jeunes adultes ainsi que les familles d'accueil professionnelles. Les collaborateurs et collaboratrices du secteur soutiennent les institutions dans l'accomplissement de leur mission et contrôlent leurs activités. Le secteur planifie l'offre de prestations des institutions pour personnes adultes en situation de handicap et pour mineur-e-s et jeunes adultes.

En 2020, les subventions versées aux institutions fribourgeoises pour personnes adultes en situation de handicap se sont montées à 112 489 827 francs (2019 : 108 853 406), alors que pour les mineur-e-s et jeunes adultes pris en charge dans les institutions socio-éducatives et les institutions médico-thérapeutiques, la subvention des pouvoirs publics s'est élevée à 22 850 973 francs (2019 : 21 776 842).